



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.







Vet. Fr. III B. 561







**SOCIÉTÉ ROUENNAISE**  
**DE**  
**BIBLIOPHILES.**

---

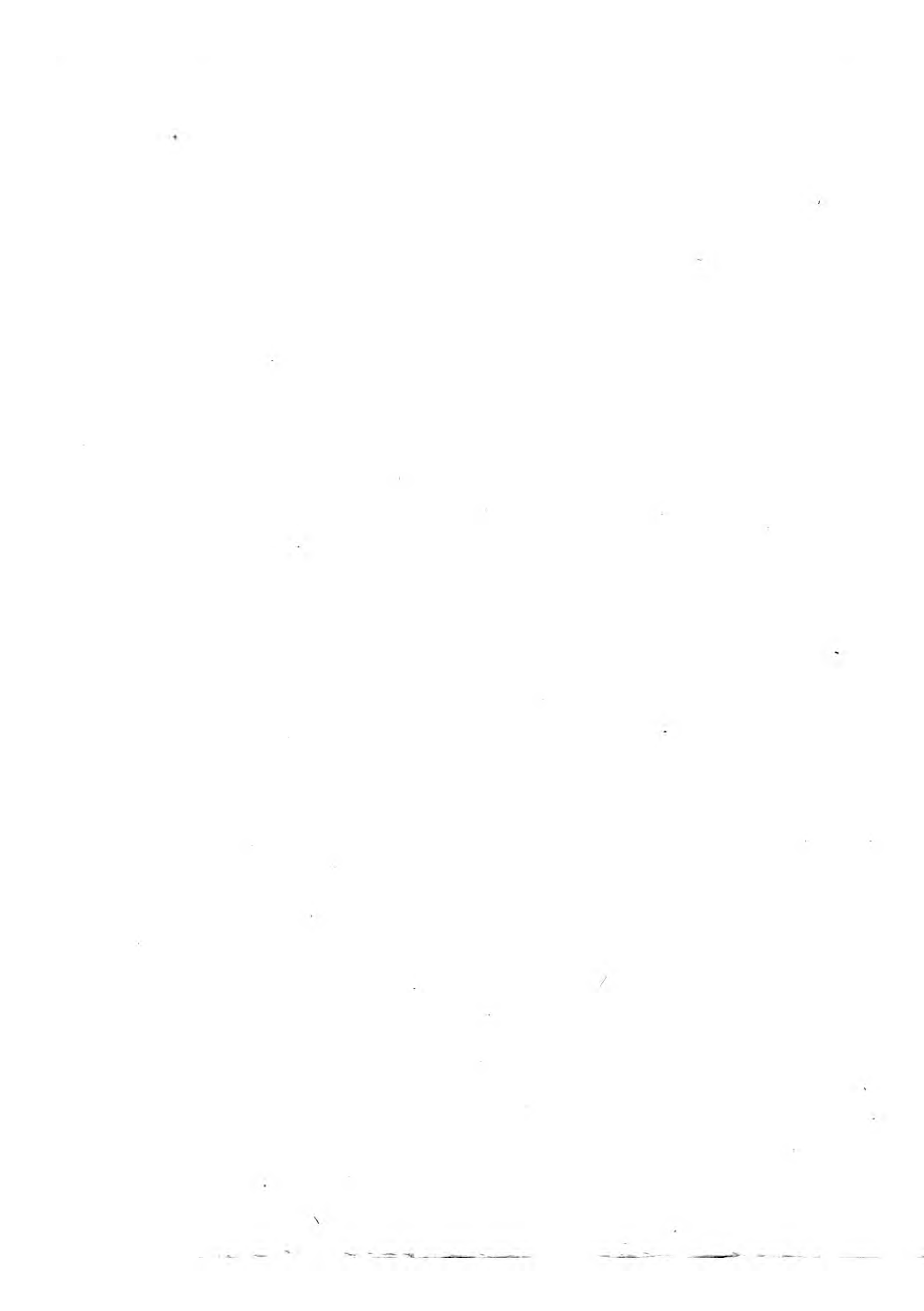


N° 65

—

M. LE D<sup>r</sup> LALOY.









Caen fut le lieu de ma chere naissance  
 Phebus poussa mes esprits ici bas,  
 Puisse à iamais viure apres mon trépas  
 Mon ame au Ciel & mon nom par la France

Petrus Firens Fec

VIE DU POÈTE NORMAND  
**ROBERT ANGOT**  
SIEUR DE L'ÉPERONNIÈRE

PAR GUILLAUME COLLETET

PUBLIÉE ET ANNOTÉE

PAR

PROSPER BLANCHEMAIN.



ROUEN

IMPRIMERIE DE ESPÉRANCE CAGNIARD.

M. D. CCCLXXIII.



## PRÉFACE.

Les pages que nous publions sont une véritable relique. Depuis que la torche des bandits de la Commune a promené l'incendie à travers Paris et, entre mille autres trésors, a réduit en cendres la Bibliothèque du Louvre, il faut faire son deuil de ces notices où Guillaume Colletet, avec une bonne foi sincère, un jugement équitable quoique trop incliné à l'indulgence, appréciait nos vieux poètes qu'il connaissait si bien et sur la plupart desquels il savait une foule de détails précieux dont les flammes ont emporté le secret<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> L'original des Vies des Poètes François par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647, par Guillaume Colletet, était un recueil autographe, qui remplissait cinq volumes in-4° cotés F 2398. Il contenait les biographies de près de 500 auteurs. Une copie préparée pour l'impression par François Colletet, fils de Guillaume, existait aussi à la Bibliothèque du Louvre, en six volumes in-4°. Les poètes y étaient classés alphabétiquement. On n'a sauvé de cet inappréciable ouvrage que 208 notices, soit imprimées, soit copiées par diverses personnes, et conservées actuellement à la Bibliothèque Nationale. — Voir l'Essai de restitution de ces manuscrits par M. Léopold Pannier, de la Bibliothèque Nationale, publié dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, et tiré à part in-8°, à 60 exemplaires. Paris, Franck, 1872.

Par malheur, à l'égard de Robert Angot, le vieux Guillaume était fort incomplet, n'ayant vu que le premier recueil de ses Poésies, tandis que les suivants, le dernier surtout, qui sont incontestablement supérieurs, ont été victimes d'une fatalité singulière. Une ressemblance de titre, que l'auteur a cherchée peut-être, a fait confondre *Les Nouveaux Satires et Exercices gaillards de ce temps*, avec *Les Exercices de ce temps*, dus à la plume de son compatriote et contemporain Courval-Sonnet. — Ce fut M. Duputel, le savant bibliophile et bibliographe Rouennais, qui le premier, dans la séance de l'Académie Royale de Rouen, du 30 mai 1827, signala l'existence des satires de R. Angot, mentionnées depuis par Charles Nodier dans ses *Mélanges* et par Viollet-Leduc dans sa *Bibliothèque Poétique*.

Il a donc fallu compléter, par des notes et un appendice, la vie du Poète, écrite par Guill. Colletet. Il était également désirable d'y ajouter un portrait. Cette effigie, probablement plus ressemblante qu'elle n'est agréable, existait dans le *Prélude Poétique*, première œuvre de R. Angot. Grâce au burin habile de notre confrère M. Jules ADELINÉ, qui a su la reproduire, avec une fidélité parfaite, cet indispensable attrait ne manquera pas à l'opuscule dont la Société Rouennaise de Bibliophiles a bien voulu me confier la publication.





## VIE DE ROBERT ANGOT,

PAR GUILLAUME COLLETET <sup>1</sup>.

**R**Obert ANGOT, sieur de l'Esperonnière <sup>2</sup>, naquit en la ville de Caën, en Normandie, province de France qui a tousjours esté très fertile en poëtes, & qui de temps en temps en a produit de bons & de célèbres. Comme il avoit vne grande cognoissance des langues grecque & latine, il leut, avec autant de plain contentement pour luy que d'utilité pour le public, les meilleurs autheurs

---

<sup>1</sup> Dans le manusc. autographe, la vie de R. Angot faisait partie du t. IV (1589-1611).

<sup>2</sup> Descendait-il du fameux armateur Dieppois, qui couvrit les mers de ses vaisseaux, amassa d'immenses richesses, fit pour son compte la guerre au Portugal et mourut en 1551, pauvre et presque oublié? C'est ce que je n'ai pu savoir; mais il résulte de ses factums poétiques que sa famille était nombreuse, car il y mentionne un de ses frères et trois de ses sœurs. — Remarquons en passant que R. Angot a singulièrement varié l'ortographe de son nom de *l'Esperonnière*.

de ces deux langues souveraines & en transféra plusieurs beaux traits<sup>1</sup> dans ses œuvres. Voire même il prit à tâche d'en traduire & d'en imiter des pièces entières, qu'il nous donna sous le titre d'Imitations prises de divers auteurs grecs & latins.

Ses œuvres qu'il fit imprimer à Paris, l'an 1604 in-12<sup>2</sup> sont divisées en cinq parties.

La première contient plusieurs sonnets qui portent pour titre l'Isle fleurie, ou les premières Amours d'Erice; mais pour ce que je fais toujours voir icy nos poètes par ce qu'ils ont de moins difforme ou de plus beau, voicy un sonnet que j'ay veu de ses meilleurs & qui fera juger du peu de valeur ou du mérite des autres<sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> Variante : *Les plus beaux traits.*

Colletet tout en corrigeant son texte, ne raturait pas la rédaction primitive. C'est celle-ci qui est placée en note comme variante.

<sup>2</sup> *Le Prélude Poétique de Robert Angot, sieur de l'Esperonnière. Paris, Georges Lombard, 1603, in-12.*

Colletet s'est-il trompé de chiffre, ou existe-t-il des exemplaires portant la date de 1604?

<sup>3</sup> On le lit au feuillet 15 du Prélude Poétique. Comme l'orthographe de Robert Angot est fort excentrique, j'ai cru devoir la rétablir scrupuleusement, bien qu'elle ait été corrigée par Colletet. Les citations qu'on trouvait dans les Vies des Poètes étaient d'ailleurs fort peu fidèles, et il eût fallu les restituer à l'aide des textes originaux.

Bocages reculez où ma dolente vie  
 Va perdant tous les jours tant de funestes vœus,  
 O beau pais, où mon cœur se rend si langoreus,  
 Que bien jaloufement je vous porte d'envie !

C'èt vous qui me celez la beauté qui me lie,  
 C'èt vous qui defrobez le beau jour à mes yeus  
 Et qui depoffédez mon ame de fon mieus,  
 Sous l'éternelle orreur d'une abfence infinie.

Et toi fâcheus foleil, contraire à mon repos,  
 Qui feignant de borner ta courfe dans les flos  
 Vas panchant ton beau chef dans le fein de ma belle.

Las ! que mes pauvres yeus te font auffy jalous,  
 Voians iniquement ta flame plus cruelle  
 Jouïr toutes les nuis d'un bien qui m'èt fi dous.

Si j'avoie entrepris de faire icy l'anatomie de ce fonnet, affin d'y monftrer les beautez ou les défauts, je diroie que comme la penfée du fizain eft fort belle, mais affez mal & barbarement exprimée, principalement fur la fin, les deux premiers quatrains font beaucoup plus obscurs & plus heriffez d'épines que les bois mefmes aufquels il s'adrefse. Et quoyque ce fonnet paroiffe <sup>1</sup> d'abord affez eclattant, fi eft il qu'à le confiderer de près, il cognoiftra bientôt qu'il a pris une vraye happelourde <sup>2</sup> pour un diamant fin & de

---

<sup>1</sup> Variante: *soit*.

<sup>2</sup> Une *happelourde* est le nom que portait alors le diamant faux, ce que nous appelons le *strass*. — Notons en

belle eau. Car à vray dire il est malaisé de juger si c'est lui qui foit <sup>1</sup> absent de ce bocage ou si c'est sa maistresse qui en foit esloignée. Je scay bien que le second quatrain fait bien voir que c'est luy qui en est esloigné; mais aussy scay-je bien que le premier marque <sup>2</sup> tout le contraire, en disant que sa vie y perd ses vœux & que son cœur y est dans une langueur perpétuelle. Ainsy, comme au jeu des gobelets, on peut dire qu'il y est & qu'il n'y est pas. Grand défaut en un poëte, qui doit fuir l'obscurité, comme un escueil & qui se doibt souvenir que, comme légitime fils d'Apollon, il doit estre clair & lumineux; puisque son pere est l'ennemy des tenèbres & le Dieu de la lumiere. A ceste observation j'en adjouste encore une autre, qui regarde seulement la grammaire & qui, n'estant pas de grande importance, ne laisse pas d'estre necessaire en ce lieu; puisqu'elle pourra servir à quelques jeunes poëtes provinciaux, qui n'ont l'air de la Cour, ny de l'Académie Françoisé <sup>3</sup>. L'auteur, dans

---

passant que la phrase est assez mal construite, et que ce : *il cognoistra* se rapporte évidemment à un *lecteur* quelconque; mais l'auteur a omis de le nommer.

<sup>1</sup> Variante: *est*.

<sup>2</sup> Variante: *dit*.

<sup>3</sup> D'après la manière dont Colletet s'exprime au sujet de l'Académie Française, il est évident qu'il en faisait partie depuis quelque temps. Ce qui reporte la présente no-

son troisieme vers, faiçt ce mot *pays* monosyllabe (*sic*) quoyqu'il soit de deux syllabes, comme *paysan* l'est de trois, erreur dans laquelle plusieurs autres poëtes sont tombez aussy bien que luy & entre les autres ce fameux poëte de Clerac, aussy cognu en France par ses disgraces que par ses vices<sup>1</sup>, lorsqu'il dit dans une Ode à son frere:

Je reverray fleurir nos prez;  
 Je leur verray couper les herbes;  
 Je verray quelque temps après  
 Le *paysan* couché sur les gerbes.

Comme après ces deux mauvaises rymes *prez* & *après* il n'a fait *paysan* que de deux syllabes, il n'eust pas manqué sans doute de faire *dépayser* de trois syllabes seulement, quoyque ce mot le soit effectivement de quatre. Mais je pardonne facilement ces petits défauts à cet excellent genie, qui parloit en cela comme on parle dans sa province, & qui, dans son humeur libre, ne put jamais s'affujettir aux regles

---

tice à une année postérieure à sa réception; c'est-à-dire, vers 1637, l'année même où Angot publiait ses nouveaux satires.

<sup>1</sup> Theophile de Viaud, né à Clairac (Agenois) en 1590, mort à Paris le 25 septembre 1626. Colletet, si sévère ici, oublie que l'arrêt du Parlement rendu et exécuté le 19 août 1626 contre les auteurs du Parnasse satyrique, qui condam-

estroittes de la grammaire ny à la severité des loix de Malherbe & de la raison. Et par ceste raison mesme je pardonne aussy à nostre Angot l'Eperoniere & ce d'autant plus qu'il estoit fort jeune & qu'il n'avoit de guerre passé l'aage de 15 ans lorsqu'il <sup>1</sup> composa ces amours d'Erice, ce que j'apprends de ces vers tirez d'une de ses Elegies:

A peine avois-je encor veu Phoëbus par les cieus  
Promener quinze fois son coche radieux,  
Lorsque pour mon malheur sa clarté coustumiere  
Feist cognoistre à mes yeus vostre belle lumiere <sup>2</sup>.

La seconde partie de ses œuvres consiste en plusieurs Elegies, la plus part amoureuses, & qui sont autant de naïfs & de veritables tableaux de ses passions. Il est bien vray que, parmy ses Elegies, il y en a qui peuvent

---

nait Théophile à être brûlé en Grève, le bannissait lui-même pour neuf ans. Il est vrai que le procès avait été réformé, que Théophile était mort et que douze ou quinze ans avaient passé sur tout cela. Le temps modifie tant de choses!

<sup>1</sup> Variante : *Quand il.*

<sup>2</sup> Prélude Poétique, Elégie II, fol. 34. — Il affirme de nouveau qu'il était poète à 16 ans, dans ces vers qui se trouvent p. 40 de ses Nouveaux Satires :

Je n'avois pas feize ans quand ma vois begaïante  
Chanta du grand Henri la gloire triomfante.

passer pour de véritables petits poèmes épiques. Telle est celle qu'il appelle *le Songe* & ceste autre qu'il intitule *Orphée*<sup>1</sup>; pour ce que dans l'une & dans l'autre, qui passent de beaucoup la longueur de l'Elegie, il traite d'autres matières que des plaintes d'amour, & qu'il y a des descriptions, des comparaisons & tous les autres ornements des longs poèmes. Auffy dans ma pensée ceste seconde partie, toute raboteuse qu'elle est en plusieurs endroits dans sa diction, est de beaucoup meilleure que toutes les autres, soit que le style elegiaque soit un peu plus facile que le sonnet ou que le lyrique, soit que celluy qui est naturellement poète ait dans ce genre de poésies plus de liberté & donne carrière à son esprit & à ses belles imaginations.

---

<sup>1</sup> Dans le *Songe* (Prélude Poétique, fol. 22 v<sup>o</sup> et suiv.) Angot voit apparaître un vieillard, couvert de pauvres habits, qui lui montre, peints en quatre tableaux qu'il décrit longuement, les Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer. Il conclut par l'éloge de la vie rustique, et pour confirmer son dire, raconte, d'après Horace, la fable du rat de ville et du rat des champs. — L'*Orphée* (fol. 46 et suiv.) est un récit en 350 vers de la fable d'Eurydice. — Ces deux pièces, malgré leur prolixité, ne sont pas sans mérite, surtout la première, où la verve satyrique du poète se fait déjà sentir.



La troisieme partie est un livre d'Odes, les unes pindariques & les autres Horatiennes, c'est à dire diversifiées, tant pour le sujet que pour la mesure, à l'exemple de celles d'Horace. Celle qu'il adresse à Thomas Roggers, Gentilhomme Anglois & poëte latin excellent, me semble une des plus supportables. En voicy le commencement :

Quelle plus cruelle aventure  
 Peut un bon pere rencontrer  
 Que de voir sur une torture  
 Sa deplorable geniture  
 Mille supplices endurer ?  
 Vaincu d'une angoisse infinie  
 Il n'a plus qu'en la mort recours,  
 Et voudroit, lassé de sa vie,  
 Lui même en la rive blemie,  
 Hater ses miserables jours <sup>1</sup>.

Et le reste qui ne cède guère à ce commencement & qui m'apprend que ceste belle fille, dont il chantoit les louanges sous le nom d'Erica, estoit une jeune demoiselle de son voisinage de Caën & qui avoit quel-

---

<sup>1</sup> Cette ode se trouve au fol. 67 v° du Prélude Poétique. Colletet y a introduit deux corrections. — Au troisième vers, au lieu de *sur* une torture, il a mis *dans*. — Il a corrigé ainsi le septième vers:

La seule mort est son recours.

ques terres auprès des fiennes, d'où j'infère qu'il possédoit encore quelque autre bien que celui des Muses.

La quatrième partie est cette imitation de divers auteurs grecs & latins dont j'ay déjà parlé. Il débute par la version du petit poëme de la Cigale du fameux Anacréon, que l'on peut conférer avec celle de Belleau, pour juger lequel d'eux a en cela le mieux réussi. Après cela il y a quelques traductions d'Alcée, de Sapphon, de Catule, de Marule, d'Angerian, de Jean Second & de quelques autres mignards & délicats poëtes anciens & modernes, qu'il représente & qu'il exprime avec autant de grace que de naïveté.

La dernière partie de ses œuvres poétiques est intitulée : *Mélanges*. C'est un recueil de toute sorte de vers sur toutes sortes de sujets différents. Il y a des éloges, des amourettes & des épitaphes, au nombre desquelles il s'en rencontre une assez ample sous le nom d'Erice, faite sur la mort d'une belle, jeune & scavante demoiselle, nommée Erice de Bonhoffard, ce qui me fait quasi croire que c'est celle là même dont il devint amoureux & dont il célébra les louanges, sous le nom d'Erice<sup>1</sup>. Quoy qu'il en soit, les pensées en sont assez

---

<sup>1</sup> Si Colletet avait lu le *Prélude Poétique* avec un peu plus d'attention, il eut rencontré, fol. 45 v<sup>o</sup>, la confirmation de sa conjecture, dans une chanson commençant par ces vers, qui n'ont pas grand sens, mais qui contiennent,

nobles & il y a peu de deffauts, hormis ceux de la pauvreté de la rime & la bassesse de l'élocution; puisque dans toutes les autres pieces il y rime ordinairement *salées* avec *livrées*, *Pluton* avec *passion* & mille autres semblables & qu'il n'y a pas grand esgard au choix des paroles, les employant indifferemment comme elles decoulent sous sa plume, ce que le bon poëte doit éviter sur toute chose, puisqu'il ne doit jamais joindre l'ortie avec les fleurs, ni l'odeur puante du soulfre avec les douces vapeurs de l'encens & de la civette <sup>1</sup>.

GUILLAUME COLLETET.

---

le premier, l'anagramme d'Erice de Bonfossard, et le troisième celui de Robert Angot:

*Bref, o Sirene, d'acort!*

Ores il faut qu'en cete Ile Fleurie

Prenant ore à *gré ton bort*,

Mes dernieres chanfons à ta voix je marie.

<sup>1</sup> Var. : *Cassolette*.



## SUPPLÉMENT

A LA VIE DE R. ANGOT.

---

Il est évident que, lorsqu'il écrivit cette notice, Colletet n'avait sous les yeux que le Prélude Poétique et qu'il ignorait même si Robert Angot était vivant ou mort. Il ne pouvait avoir lu les Nouveaux Satires, puisqu'ils paraissaient à l'époque où les pages qui précèdent ont dû être composées.

L'appréciation de l'abbé Gouget, qui n'en sait pas davantage <sup>1</sup>, moins prolix dans la forme, est la même pour le fond. — Il signale en plus l'Ode à Nicolas de Malfillastre, sieur du Mesnil, Maistre ordinaire des Comptes en Normandie (fol. 60 v<sup>o</sup>), dans laquelle nous voyons qu'Angot, orphelin de bonne heure, avait été aidé de la protection et des conseils de ce magistrat. — Dans les Elégies, il remarque (fol. 31) la fable du rat de ville et du rat des champs, dont nous avons parlé ci-dessus. — Nous citerons encore l'Ode à la Chapelle du Cornu (fol. 62, Ode IX), qui donne quelques renseignements sur notre poète :

---

<sup>1</sup> Bibliothèque Française, t. XIV, p. 313.

Divin séjour que je revère  
 Non pour ton bel air salutère,  
 Non pour ta belle marque encor,  
 Non pour embrasser favorable,  
 Dans ton bocage vénérable,  
 Mon plus cher paternel trésor....  
 Mais hélas ! ô sainte Chapelle,  
 J'estime ta cyme plus-belle,  
 Non pour faire voir à mes yeux  
 Alançon, et Vire, et le Maine,  
 Et mainte contrée lointaine  
 Où Phœbus se couche ocyeus ;  
 . . . . .  
 Mais pour y regreter sans cesse  
 Le lieu de ma chère Maïstresse,  
 Que j'i remarque par sus tous.

Nous apprenons par ces vers, qui ne sont point dépourvus de grâce, dans quelle contrée l'héritage du poète était situé ; car l'antique chapelle du Cornu subsiste encore. Elle est édifiée sur le territoire de la commune du Mont-Chauvet, près des communes de Lassy et de La Bruyère-au-Cornu, dans un site des plus pittoresques. On y découvre sans doute encore vers le couchant, la demeure d'Erice de Bonfossard, qui apparaissait au poète par-dessus les cîmes verdoyantes de la forêt de Saint-Sever, qu'il lui fallait traverser pour aller de son habitation à celle de sa bien-aimée.

Nous avons déjà vu que le roman amoureux de Robert

Angot eut un triste dénouement, puisque la dernière partie de son Prélude Poétique contient l'épithaphe de Damoiselle Erice de Bonfossard, dont il exalte, en accents émus, la beauté, la vertu, le savoir, et dont il déplore la fin prématurée.

Pourtant il ne lui resta point toujours fidèle ; et l'on rencontre, dans la Muse Amoureuse, qui fait partie de son dernier recueil de poésies, les noms de Clorinde, d'Erice (soit la même, soit une autre) et de Nérée. Cette dernière semble l'avoir payé de retour ; car il raconte, dans une élégie, qu'il fut, au sortir de chez elle, surpris par un jaloux qui l'attaqua l'épée au poing et qu'il se tira à grand'peine de ce guet-apens.

Il est supposable même qu'il se maria (bien qu'il ne paraisse avoir fait aucune mention de sa femme), car il parle de son fils dans l'un de ses factums poétiques.

Ces deux mots *factums poétiques* qui semblent jurer l'un contre l'autre, dépeignent admirablement l'existence de R. Angot. En qualité de poète, il commença par aimer et chanter ses amours ; mais il était en même temps avocat au Présidial de Caen, et le métier de plaider tant pour les autres que pour lui-même aigrit son cœur et envenima sa plume. Il composa des factums pour défendre la succession passablement embrouillée que lui avait laissée son père et, de peur de perdre l'habitude de rimer, il les écrivit en vers. C'étaient des feuilles volantes, qui déridaient un instant le

tribunal, et qui, pour la plupart, détruites par ses adversaires, négligées par ses juges, peut-être par lui-même, n'ont pas survécu aux procès qui en furent l'occasion et la cause.

Ses *Nouveaux Satires et Exercices gaillards de ce temps* ne furent pas plus heureux, et pourtant ce petit livre, imprimé sur du papier détestable, avec des caractères usés de toutes provenances, romains, italiques, etc. tenait plus que ne promettait son misérable aspect, et mettait le poète en un rang où son premier ouvrage ne faisait pas supposer qu'il dût atteindre. En effet, son style a désormais acquis de la force, de l'ampleur, et une verve satirique peu commune s'est développée en lui.

L'auteur a divisé son œuvre en neuf parties auxquelles il a donné le nom de Muses : Muse Céleste, Muse Héroïque, Muse Satyrique, Muse Amoureuse, etc. La Muse Céleste renferme des traductions de Psaumes, des Hymnes et des Sonnets chrétiens d'un style assez élevé.

Voici le XV<sup>e</sup> Sonnet :

Prends courage, ô mon âme, et ne t'afflige point  
De voir tant de voleurs prospérer en leur vie ;  
Ne te courrouce point, si l'homme plain d'envie  
Sourit dedans le cœur du souci qui te point.



Soit que tout l'heur du monde à son gré soit conjoint,  
Soit qu'il marche superbe où l'honneur le convie,  
Sa fière ambition, d'un pire sort suivie,  
Le fait en un moment trébucher de tout point.

Tel de qui la Fortune aveuglément se joue  
S'élève en peu de temps au plus haut de sa roue,  
Qui se voit à l'instant broncher devant tes yeux.

Mais l'homme est si puissant qui sur son Dieu s'assure  
Que les rois de la terre et les anges des cieus  
Ne scauroient souhaiter de fortune plus seure.

La Muse Héroïque est dédiée au Roi Louis XIII.  
Elle contient des discours sur quelques épisodes de  
son règne et encore des sonnets sur les évènements du  
temps.

Mais la partie à coup sûr la plus curieuse et la plus  
intéressante du livre est la Muse Satyrique. — La pre-  
mière pièce est dirigée contre une vieille femme  
avare ; la seconde, intitulée *Les Pistoles*, est une in-  
vective contre l'abus des richesses :

Si les ânes parloient et qu'ils eussent de quoy,  
Les plus ânes feroient aux plus doctes la loy ;  
Ils prendroient la soutane et tiendroient leurs écoles  
Pour faire des amis et gagner des pistoles.  
Un maistre Jean Farine, un noble embéguiné  
Sera plus en crédit qu'un esprit bien tourné.



Le sçavoir de ce temps à présent ne consiste  
 Qu'à chevaler l'argent comme un lievre à la piste <sup>1</sup>.  
 Si le divin Platon vivoit encore un coup,  
 Il seroit mieux sifflé cent fois qu'un pauvre loup,  
 Sans ce maudit argent que le temps déifie.

La satire suivante, *les Picoreurs*, est une vivante  
 peinture des malheurs que la guerre entraînait alors  
 et entraîne encore de nos jours à sa suite. On dirait  
 une eau forte à la manière de Callot.

Le poète est en train de composer un discours au Roi,

Lorsqu'un jeune pitaut <sup>2</sup> accourt tout éperdu :  
 « Les soldats sont au bourg, Monsieur, tout est perdu ! »

En effet ce sont des picoreurs, plus terribles que des  
 soldats soumis à la discipline. Ils sèment la dévasta-  
 tion sur leur passage.

Ils ont presque Flipin tué d'un coup d'estoc,  
 En défendant Janet, ses poules et son coq.  
 Ils ont rompu son meuble, et sa femme Isabelle  
 A perdu son lanfais, son fil et sa cotelle <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Chevaler* : Terme de vénerie. Le chasseur, affublé d'une  
 carcasse en osier garnie d'étoffe, imitant la forme et les al-  
 lures du *cheval*, s'approchait assez du gibier pour le tirer  
 presque à bout portant.

<sup>2</sup> *Un pitaut* : un paysan.

<sup>3</sup> *Lanfais* : Chanvre. *Cotelle* : jupon.

Ils ont mangé sa creyme, ils ont son lard ravi...  
Du bonhomme Colin ils ont pris la lanterne  
Et l'ont mené battant jusques à la taverne....  
Ils ont pris du curé la somme de six livres.  
S'il ne leur eust bien-tost cest argent delivré,  
Ils eussent eu sa robe et son bonnet quarré.  
Un vieil petit soldat, plus difforme qu'un singe,  
A pris chez Alizon ce qu'elle avoit de linge.  
Nos sergents, qu'on tenoit bien plus qu'eux inhumains,  
Ont mis bas leur baguette et passé par leurs mains ;  
Ils ont beu tout leur sidre et mangé leurs poulailles !

Battre des sergents ! Cela s'était-il jamais vu, sur-  
tout en Normandie ?..... Aussi quels terribles chena-  
pans !

On croiroit, en voyant ces tigres dépravés,  
Que tous les hopitiaux de France sont crevés.....  
Ceux qui de leur cohorte ont les meilleures mines  
Sont vêtus de loudiers et de vieilles courtines ;  
Leurs plus doux passe-temps, leurs plus communs ébats  
C'est de gratter leur c.. quand les armes sont bas.  
Ces fameux argoulets, ces superbes gendarmes  
Ainsi que leurs habits portent aussi des armes.  
L'un porte une rapière à son noble costé,  
Dont les chiens de village ont le fourreau gasté ;  
Il porte sur l'épaule une arquebuse à mèche  
Pour tirer sur la poule et non pas sur la brèche.  
Le fust en est pourri, le canon n'en vaut rien,  
Pour estre net partout comme le c.. d'un chien,

Il a sa mèche fait du lien d'une vache...  
 Il n'a rien qui soit sain, il n'a rien qui soit neuf;  
 Il n'a pour fournement qu'une corne de bœuf.  
 Sur ces riches lambeaux, aussi nets qu'une truie,  
 Paroit une chemise aussi blanche que suie.

Robert Angot veut en vain s'opposer à l'envahissement de son logis par ces braves guerriers. Il a beau exciper d'une sauvegarde du Roi et leur exposer que sa maison est vide, qu'il y reçoit seulement les Muses qui ne se nourrissent que de chansons et de vent :

Vous ne verrez ici, pour tout meuble et tous vivres,  
 Qu'un lit, un luth, un feu, des tableaux et des livres.  
 Ce n'est point ce qu'il faut à des gens comme vous...  
 Si vous desirez vivre en plus grasse cuisine,  
 Il vous faut adresser chez ma proche voisine;  
 C'est une riche vieille...  
 Elle a du cidre en cave excellent à merveille;  
 Son saloir est fourni, son grenier plein de grains...

Cette peinture de l'intérieur pauvre et délabré du poète, qui détourne assez méchamment sur sa voisine la voracité des assaillants, n'impose point à ceux-ci, dont le plus terrible répond :

.... Vous dites bien; mais de l'argent vaut mieux.  
 J'en aurai, par le sang! j'en aurai, par le ventre!  
 Si non, force ou non force, il faut enfin que j'entre.  
 Oui, monsieur, par la mort! j'entrerai là dedans,  
 En dépit de la Muse, en dépit de vos dents!

Il serait inutile de pousser plus loin ces citations, qui donnent une idée suffisante de la *Muse Satyrique*. Ajoutons seulement que les interminables procès d'Angot y tiennent encore une place importante. Ici il se plaint de l'ennui que lui causent ses dissensions avec une vieille plaideuse et un meunier, conjurés contre lui. Là il s'élève contre un moine rancuneux, qui lui disputait la possession d'une partie de son héritage.

Condamné en première instance à Vire, il plaide à Caen, où il paraît un peu mieux traité. Enfin sa cause est évoquée devant le Parlement de Normandie, où il semble l'avoir gagnée. C'est ce qu'attestent des sonnets de sollicitation d'abord et de remerciement ensuite, qu'il adresse successivement à ses juges, sous le titre de *l'Entretien des Muses* qui termine le volume. Nous avons laissé de côté la *Muse Amoureuse*, contenant des sonnets, chansons et élégies ; la *Muse Familière*, encore des sonnets, des épîtres et des idylles, imitées de Bion et de Moschus ; enfin la *Muse Epineuse*, un composé de satyres et d'épigrammes assez piquantes, mais parfois un peu libres.

A partir de la date de ce livre (1637), je ne trouve plus aucune mention de Robert Angot. Il avait alors environ cinquante-sept ans. Parvint-il à sortir victorieux de ses éternels procès et à goûter le calme qu'il avait désiré toute sa vie sans pouvoir l'obtenir? —

Nous le souhaitons sans le croire ; car il est à craindre que cet acharné plaideur n'ait trouvé le repos que dans la tombe.

Toutefois, les nombreux passages ci-dessus, extraits de ses poésies, aussi bien que les deux rares et curieuses plaquettes reproduites par notre Société et que cette notice est destinée à accompagner, suffisent à prouver qu'il ne méritait pas entièrement l'oubli dans lequel sa mémoire est demeurée si longtemps ensevelie, oubli dont la Société Rouennaise de Bibliophiles aura largement contribué à le faire sortir.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

Le bagage littéraire de Robert Angot comprend les volumes et opuscules suivants :

1° *Le Prélude Poétique de Robert Angot, sieur de l'Esperonnière, dédié à Monseigneur le Prince de Condé.* — Paris, Georges Lombard (ou Gilles Robinot) 1603, in-12, de six ff. préliminaires non cotés, y compris le titre et le portrait de l'auteur âgé de 22 ans, par Pierre Firens, et de 94 ff. — J'en ai vu deux exemplaires, celui de la Bibliothèque de l'Arsenal et le mien. Ils ne contiennent pas le privilège annoncé sur le titre.

2° *Les Amours solitaires d'Arlanges, à M. de la Fresnaye Vauquelin,* suivant l'exemplaire imprimé à Paris. 1611. 51 pages in-4°.

Ce titre fait supposer qu'il y a eu une édition antérieure, inconnue jusqu'ici.

3° *Le Tombeau de Jean Baptiste de Vassi, sieur du Gast, recueilli de divers auteurs par R. A. S. D. L. à M<sup>me</sup> de la Forest, sa mère.* — S. L. 1612. 18 pages in-4°.

On trouve, dans les Nouveaux Satires, un tombeau de M. Du Gast, en 84 vers alexandrins, une Elégie



latine, en 16 distiques, et 8 vers français sur son anagramme. C'est vraisemblablement la reproduction partielle du recueil ci-dessus.

4° *Mélanges poétiques ou continuation de l'Isle fleurie, par Robert Angot de l'Eperonnière, avocat au Présidial de Caen*, S. L. 1614, in-4° de 36 pages.

L'Isle fleurie, dont ce recueil est la continuation, fait partie du Prélude Poétique.

Ces trois nos 2, 3 et 4, que je regrette de ne pas connaître, ont été compris dans la vente de la magnifique bibliothèque du baron Pichon, faite par M. L. Potier, en avril 1869.

5° *Bouquetz Poétiques ou Remerciment à Messieurs du Présidial de Caen, sur la victoire d'un procez, par le Sieur de l'Eperonnière Angot, avocat au Présidial de Caen*, M. DC. XXXII, in-4° de 27 ff.

6° *Chef-d'œuvre Poétique ou Première partie du Concert des Muses Françaises, dédié à Messieurs de la Cour du Parlement de Normandie, par le sieur de l'Eperonnière Angot...*, à Caen, chez Jacques Brenouset et Iulian le Boulanger, demeurans à Froide-rüe. 1634, in-4° de 18 ff.

M. Jacques Brunet, dans le Manuel du Libraire, a le premier signalé ces deux opuscules, qui lui ont été communiqués par le comte de la Ferrière-Percy, auteur de plusieurs ouvrages concernant la Normandie. Ils ont passé de sa bibliothèque dans celle de M. Soleil,

puis chez M. Henri Bordes, qui les a gracieusement prêtés pour être reproduits en *fac-simile* par la Société Rouennaise de Bibliophiles<sup>1</sup>. Cette réimpression a été tirée à 75 exemplaires.

Le dernier est particulièrement curieux, à cause des vers figurés qu'il renferme et qui représentent une mandoline, des feuilles de laurier, des œufs, une croix, etc.

7° *Les Nouveaux Satires et Exercices* (sic), *gaillards de ce temps, divisé en neuf satires auxquels est adjousté l'Uranie ou Muse celeste*. Dédié à M. Des Hameaux, conseiller du Roy, premier Président en sa cour des Aydes de Normandie, par R. Angot, sieur de l'Eperonnière. — A Rouen, chez Michel l'Allemant, près le portail des libraires, vis à vis du Four Chapistre. — M.DC.XXXVII. Petit in-8° de 258 pages, sans privilège.

*Les Nouveaux Satires et Exercices gaillards de ce temps* ont été longtemps confondus, à cause de la ressemblance du titre, avec *les Exercices de ce temps*, qui sont imprimés parmi les œuvres satyriques du médecin Sonnet de Courval, notamment dans l'édition de Rouen, Guillaume de Lahaye, 1627, in-8°.

M. Edouard Frère, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, dont en pareilles questions l'autorité fait

---

<sup>1</sup> Ils ont encore une fois été mis en vente et ont été acquis par la Bibliothèque Nationale.

loi, avait, dans son Manuel du Bibliographe Normand, cru devoir attribuer, sans affirmation positive, ce dernier ouvrage à Robert Angot. Mais, par une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser à ce sujet, mon savant compatriote me fait connaître que de nouvelles études l'ont rangé à l'avis de MM. J.-C. Brunet et Eugène de Beaurepaire, et que les Exercices de ce temps appartiennent réellement à Sonnet de Courval.

FIN.

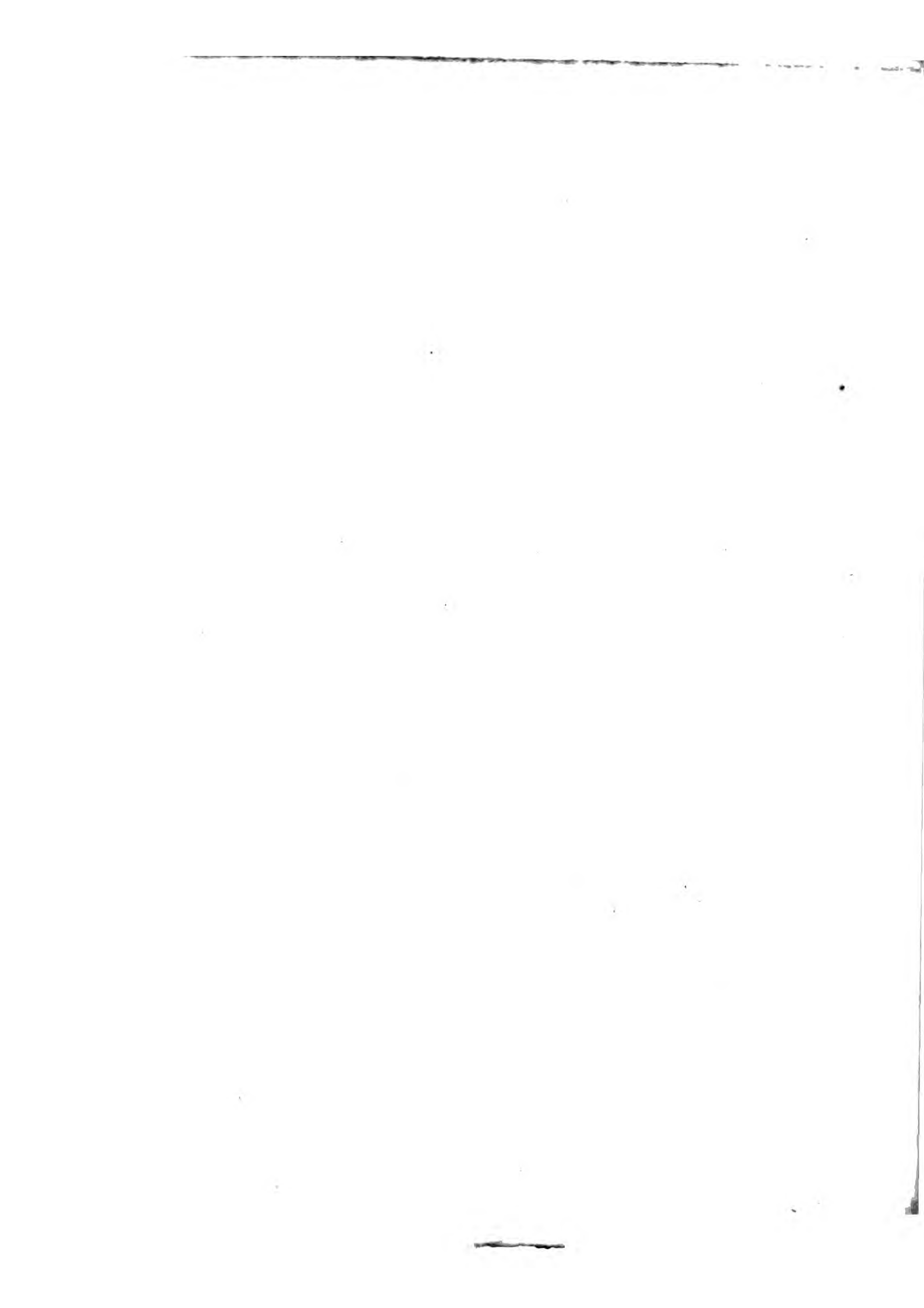
63645477

## TABLE.

### PRÉFACE.

Vie de R. Angot, par G. COLLETET. . . . .	P. 1
Supplément à la Vie de R. Angot, par Prosper BLANCHEMAIN. . . . .	11
BIBLIOGRAPHIE. . . . .	21





*Achévé d'imprimer*

A ROUEN

LE QUATRE NOVEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-TREIZE,

Par Espérance Cagniard.





The background of the entire image is a traditional marbled paper pattern. It features a complex, organic design of swirling, cell-like shapes. The primary colors are a deep, rich red and a vibrant blue, which are interwoven with streaks and patches of a golden-yellow or ochre color. The overall effect is dense and textured, characteristic of hand-marbled paper used in bookbinding.

7

1873.

VIE DE ROBERT ANGOT

PAR GUILLAUME COLLETET.



62









